

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

Séance du : mercredi 26 juin 2024

**COMPTE DE GESTION
2023 - BUDGET
IMMOBILIER
D'ENTREPRISES**

Convocation du : 19 juin 2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

N° CC_2024_0060

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Maryline BOUCHÉ, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Paul BOSLAND, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Alain LETESSIER, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI

Représentés :

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Michel BOUCHER par Pascal SAUGE, Robert BURGNIARD par Mylène SAILLET RAPHOZ, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Claude ANTHONIOZ, Jean-Michel VOUILLOT par Anny MARTIN, Isabelle VINCENT par Nadège ANCHISI, Maurice LAPERROUSAZ par Marie-Jeanne MILLERET, Julien BEAUCHOT par Sophie VILLARI

Excusés :

François LIERMIER, Christian AEBISCHER, Ines AYEB, Kévin CHALEILDOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Louiza LOUNIS, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Daniel DE CHIARA

Après s'être fait présenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

D'APPROUVER le Compte de Gestion du budget Immobilier d'entreprises, dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Pour le président et par délégation,

Le secrétaire de séance,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



Annemasse **Agglo**
Annemasse - les Voisins Agglomération

**Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)**

le 29/02/2024

RESULTAT 2023

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes 2023	2 007 470,50	1 834 427,25	3 841 897,75
Dépenses 2023	1 872 762,47	1 549 404,92	3 422 167,39
RESULTATS 2023	134 708,03	285 022,33	419 730,36
Résultat antérieur	-85 251,69	233 730,77	148 479,08
RESULTAT FINAL	49 456,34	518 753,10	568 209,44
Reports de dépenses	-	78 503,99	78 503,99
Reports de recettes	-	831 318,60	831 318,60
TOTAL		1 271 567,71	1 321 024,05

Annemasse, le 28/3/24

La Trésorière Principale d'Annemasse

.....
 Mme Marie-Laure SARRAZIN RAMAYE
 Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques

Le Président
G. DOUBLET



Direction Départementale des Finances publiques
SGC d'Annemasse
 3 rue Marie Curie
 CS 80529
 74107 ANNEMASSE

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le 01/07/2024

S²LO

ID : 074-200011773-20240628-CC_2024_0060-DE

Exercice 2023

Résultats budgétaires de l'exercice

27400 - IMMO ENTREPRISES-ANNEMASSE AGG

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 741 435,85	2 382 166,00	6 123 601,85
Titres de recette émis (b)	1 834 427,25	2 121 136,24	3 955 563,49
Réductions de titres (c)		113 665,74	113 665,74
Recettes nettes (d = b - c)	1 834 427,25	2 007 470,50	3 841 897,75
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 741 435,85	2 382 166,00	6 123 601,85
Mandats émis (f)	1 549 404,92	1 890 296,87	3 439 701,79
Annulations de mandats (g)		17 534,40	17 534,40
Depenses nettes (h = f - g)	1 549 404,92	1 872 762,47	3 422 167,39
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	285 022,33	134 708,03	419 730,36
(h - d) Déficit			